



Messe chrismale, cathédrale Saint-Charles

LA LETTRE

de l'Église de
Saint-Étienne

Avril 2024 - n°119



Avec Jésus le Vivant, servons la Vie !



À Pâque, avec la résurrection du Christ nous célébrons la victoire de l'amour et de la vie sur le mal et sur la mort. Il est le prince de la Vie, il nous invite à l'accueillir, la respecter, la protéger, la servir, la déployer. Inversement, en perdant le sens de Dieu, de Celui qui nous donne la vie et qui

en est le garant, on finit par perdre le sens de la vie elle-même, de sa beauté, de sa sacralité. Faut-il alors s'étonner que se multiplient des lois qui remettent en cause l'interdit de tuer l'innocent, un des fondements de toute vie sociale ? Comment peut-on en même temps parler de la suppression de la peine de mort comme un progrès et la rendre légale pour l'enfant à naître ou pour la personne en fin de vie ? Comment peut-on à la fois faire de la prévention du suicide une grande cause nationale et ouvrir la voie au suicide assisté ? De même qu'il nous a fallu du temps pour prendre conscience de la gravité de l'esclavage, de notre mauvais rapport à la nature ou, plus récemment, des abus sexuels, un jour viendra où nous prendrons conscience de la gravité des actes commis contre la vie, depuis son commencement jusqu'à sa fin naturelle.

Les questions sont cependant bien complexes et à l'origine de ces lois il y a toujours le désarroi de l'homme face à de grandes souffrances : les drames jadis liés aux avortements clandestins, la profonde détresse de certaines femmes face à une grossesse non désirée, lorsqu'elles ne se voient pas accueillir et assumer l'enfant qu'elles portent, le séisme vécu par des futurs parents lors de l'annonce du handicap de leur bébé à naître... Plutôt que d'accueillir ces souffrances, signes de notre fragilité et de notre vulnérabilité, on propose de supprimer le problème en portant atteinte à la vie elle-même, celle de celui qui est faible, âgé, malade... Plutôt que de nous faire proches et de prendre le temps d'accompagner dans leur discernement ceux qui sont devant un choix très grave, on réduit toujours plus les délais de prises de décision, laissant les personnes concernées à la merci des pressions sociales, médicales ou familiales. Certes une femme doit pouvoir disposer de son corps, mais peut-elle disposer de la vie humaine qu'elle porte et qui n'est pas la sienne ? Comment concilier le droit des femmes et le droit de l'enfant en gestation ? Au lieu d'affronter ces sujets, on préfère escamoter le débat. Pourquoi empêcher les vrais échanges sur la question de l'avortement, en allant jusqu'à créer un délit d'entrave pour faire taire les opinions dérangeantes ? Chaque matin, j'écoute une grande radio nationale qui prétend livrer « l'info juste » pour « une couverture exacte, équilibrée, complète et impartiale de l'actualité ». Sur ce sujet de l'avortement, une seule opinion a droit de cité, à grand renfort d'interventions d'« experts », de témoignages et de sondages qui reflètent bien l'impact de ce matraquage médiatique. La référence systématique à Simone Veil pour cautionner des lois toujours plus permissives relève aussi de la malhonnêteté

intellectuelle. Elle souhaitait que l'avortement reste exceptionnel, estimant qu'il sera « toujours un drame ». On a tellement banalisé cet acte que certains vont jusqu'à le considérer comme un progrès, voire même comme un simple moyen de contraception. Pourtant, les psychologues, les prêtres, les aumôniers peuvent témoigner combien cet acte blesse profondément les personnes qui l'ont vécu, quelles que soient leurs convictions philosophiques ou religieuses, mais ont-elles le droit aujourd'hui d'exprimer cette souffrance ? Que faisons-nous pour accompagner les femmes enceintes en détresse, d'autant plus que les pères peuvent être les grands absents ? Comment pourrions-nous faciliter le recours à l'adoption pour tant de couples en attente d'enfants ou augmenter le nombre de familles d'accueil ? Là encore il y a inversion des valeurs : abandonner son enfant, en fait le confier à d'autres pour lui permettre de se déployer, est considéré comme moins humain que de lui ôter discrètement la vie. Comme il est difficile d'assumer ses actes ! Quels espaces d'accueil inconditionnel et d'écoute proposons-nous aux femmes qui portent parfois depuis des dizaines d'années la blessure extrêmement profonde et souvent cachée d'un avortement ?

La loi qui s'annonce sur la fin de vie n'est guère plus rassurante, avec le projet de légaliser l'euthanasie et le suicide assisté. Certes il y a des fins de vie très complexes pour les personnes et pour leur entourage, avec des souffrances qui durent, des douleurs difficiles à gérer, mais là encore, quelle est la juste réponse ? Au lieu de promouvoir la suppression des personnes, ne vaudrait-il pas mieux les accompagner ? Les soins palliatifs, dans le cadre actuel de la loi Leonetti, proposent un chemin autrement plus humain qui prend en compte toutes les dimensions de la personne : sur le plan physique avec des soins adaptés pour soulager la douleur, sur le plan psychologique par la présence et l'écoute, et sur le plan spirituel par la prière, l'annonce de la vie éternelle et les derniers sacrements. La mort devient alors un passage auquel il est important de se préparer, et l'on sait que cela se fait à travers différentes étapes. La vraie fraternité ne réside-t-elle pas dans cet accompagnement ? Cependant dans un monde où Dieu est évacué, où il n'y a plus d'espérance en la vie éternelle, peut-on s'étonner du désir de maîtriser la vie terrestre et du refus d'assumer le coût lié à cet accompagnement de fin de vie ?

Ces lois sur l'avortement et la fin de vie ont aussi des conséquences très concrètes et à long terme sur la société tout entière. Si on perd le sens de la vie, de sa beauté et de sa sacralité, peut-on s'étonner que de plus en plus de jeunes et de couples renoncent à tout projet de donner la vie ? La dénatalité est en train de devenir un enjeu majeur au point que le Président parle de « réarmement démographique ». Mais que fait-on pour aider la fidélité dans l'amour, pour soutenir ceux qui attendent un enfant et pour soutenir les familles ? Comment permettre à des femmes de se consacrer

crer à l'éducation de leurs enfants en bas âge si elles le désirent, sans pour autant ruiner les perspectives de vie professionnelle et de retraite ?

Concernant la fin de vie, nous constatons que dans les pays où l'euthanasie et le suicide assisté sont autorisés, le lien fondamental de confiance entre le malade et le corps médical se trouve gravement atteint. Ceux à qui je confie mon corps, ma vie, peuvent être ceux qui me donnent la mort. On comprend alors pourquoi le corps médical a réagi si fortement à ce projet de loi. De même, le rapport aux proches peut aussi s'en trouver altéré, car ils peuvent devenir ceux qui poussent à me donner la mort, pour les raisons les plus diverses, voire parfois inavouables.

Même s'il peut sembler perdu, le combat pour le respect de toute vie humaine demeure et il ne concerne d'ailleurs pas que le début et la fin de vie. Il n'est pas d'abord politique. Il s'agit surtout de réveiller les consciences sur la valeur unique et irremplaçable de toute personne humaine, et sur notre responsabilité à l'égard de tous ceux dont la vie est

difficile et menacée. On sait combien le Pape François y est engagé. Et nous, que pouvons-nous faire ? Pour commencer, prenons le temps et les moyens de réfléchir à ces questions, d'éclairer notre conscience, de refuser les réponses simplistes et de nous confronter à la complexité des sujets. La deuxième réponse est une attitude spirituelle, la prière pour le respect de la vie depuis son commencement jusqu'à sa fin naturelle. La troisième est le témoignage de vie, par notre proximité auprès des femmes en difficulté face à l'enfant qu'elles portent ou après un avortement, par la manière dont nous accompagnons les personnes en fin de vie. La quatrième réponse est d'oser exprimer nos convictions en matière de respect de la vie, mais toujours avec les armes de l'Évangile : la vérité et la charité. La cinquième enfin est l'annonce de Jésus-Christ, le Vivant, le Sauveur, le Maître de la Vie. Avant de changer les lois, changeons les cœurs en répandant l'Évangile ! Alors les yeux s'ouvriront et ces lois iniques ne pourront tenir.

+ Sylvain Bataille
Évêque de Saint-Étienne

Suivre le pèlerinage à distance **LOURDES**

"Baptisés
dans l'Esprit"

Nous sommes 880 pèlerins à nous rendre à Lourdes du 15 au 20 avril pour vivre un temps de pèlerinage diocésain. Parmi nous, 155 jeunes (collégiens et lycéens), 41 nouveaux hospitaliers. Entre Pâques et Pentecôte, et dans un contexte diocésain de "conversion missionnaire", notre pèlerinage a pour fil conducteur cette interpellation : "Baptisés dans l'Esprit" !

S'il y a une grâce particulière à vivre un temps de pèlerinage diocésain, c'est pour que cette grâce rejaillisse sur toute la vie et la mission de notre Église diocésaine. Aussi, même si nous n'y participons pas, nous sommes tous invités à suivre le pèlerinage à distance et à nous y associer par la prière. L'équipe diocésaine de communication est présente à Lourdes pour vous proposer, au fil des jours des **photos, vidéos, témoignages, ainsi que la chronique quotidienne de Mgr Sylvain Bataille**. (PRÉCISION : compte-tenu des conditions de connexion aléatoires, aucun "Direct" n'est programmé. Cependant, des séquences "LIVE" sont proposées régulièrement sur les réseaux sociaux du diocèse).

Suivre le pèlerinage sur le site web du diocèse

Chaque jour un album photos, des vidéos des temps forts, la chronique quotidienne de Mgr Bataille ainsi qu'une sélection de posts issus des réseaux sociaux. Ces actualités sont accessibles directement via le raccourci lourdes2024.diocese-saintetienne.fr.



Suivre la page Facebook et le compte Instagram du diocèse

Témoignages, directs ("Facebook live"), chronique quotidienne de Mgr Bataille à suivre sur la page Facebook du diocèse. Le #saintelourdes2024 vous permet d'accéder à l'intégralité des posts publiés au long de la journée.

Suivre la chaîne YouTube du diocèse

Témoignages, chronique quotidienne de Mgr Bataille, temps forts... Vous pouvez également retrouver l'ensemble des vidéos via la playlist LOURDES2024.

Et depuis cette année... sur Tik Tok

Vous pouvez retrouver l'ensemble des publications avec le #saintelourdes2024.



Sur RCF Saint-Étienne

Sur les ondes : Bourg-Argental : 105.1 FM | Montbrison : 102.1 FM | Saint-Étienne : 94.7 FM

- DIRECT Mercredi 17 avril à 12h : Véronique Collin et des jeunes en service.
- DIRECT Jeudi 18 avril à 12h : Mgr Sylvain Bataille.



Sur la chaîne TV LOURDES

• Procession mariale, mercredi 17 avril 2024 à 21h • Procession eucharistique, jeudi 18 avril 2024 à 17h • Messe à la Grotte, vendredi 19 avril 2024 à 10h (diocèses de Saint-Étienne et de Saint-Claude).

Le livret du pèlerin sera également accessible en ligne afin de permettre à ceux qui le souhaitent de mieux s'associer au pèlerinage.

Par décision de Mgr SYLVAIN BATAILLE, évêque de Saint-Etienne, à compter du 1^{er} septembre 2024 :

Saint-Vincent-en-Lignon

Le Père **EMMANUEL ROCHIGNEUX** est nommé curé de la paroisse Saint-Vincent-en-Lignon. Il résidera à la maison paroissiale de Boën.

Saint-François-en-Forez et Saint-Jacques-du-Haut-Forez

Le Père **JACQUES BRUN** est nommé curé des paroisses Saint-François-en-Forez et Saint-Jacques-du-Haut-Forez. Il résidera sur la paroisse Saint-François-en-Forez.

Le Père **SYLVAIN GEREDUBA**, prémontré, en accord avec le P. Simon Masele Mogundu, prieur de Notre-Dame de l'Assomption de Kinshasa (RDC), est nommé vicaire des paroisses Saint-Jacques-du-Haut-Forez et Saint-François-en-Forez. Il résidera à la maison paroissiale de Saint-Bonnet-le-Château.

Le Père **JEREMIE LUBANZADIO**, prémontré, en accord avec le P. Simon Masele Mogundu, prieur de Notre-Dame de l'Assomption de Kinshasa (RDC), est nommé vicaire des paroisses Saint-Jacques-du-Haut-Forez et Saint-François-en-Forez. Il résidera à la maison paroissiale de Saint-Bonnet-le-Château. Il conserve en outre sa mission d'aumônier au CHU de Saint-Étienne.

Saint-Paul-en-Forez-Donzy

Le Père **PATRICE RAZAFINDRABE**, prêtre du diocèse d'Antsirabe (Madagascar), en accord avec Mgr Jean Pascal Andriantsoavina, évêque d'Antsirabe, est nommé vicaire de la paroisse Saint-Paul-en-Forez-Donzy. Il résidera à la maison paroissiale de Feurs.

Saint-Marcellin-en-Pilat

Le Père **CHRISTIAN DEFRANCE** est nommé curé de la paroisse Saint-Marcellin-en-Pilat. Il résidera à la maison paroissiale de Saint-Genest-Malifaux.

Mgr **JEAN-YVES RIOCREUX**, évêque émérite du diocèse de Basse-Terre (Guadeloupe), apportera son concours à la paroisse Saint-Marcellin-en-Pilat. Il résidera à la maison paroissiale de Saint-Genest-Malifaux..

Sainte-Marie-Madeleine-en-Gier et Saint-Thomas-en-Val-de-Gier

Le Père **YVES RAYMOND** est nommé curé des paroisses Sainte-Marie-Madeleine-en-Gier et Saint-Thomas-en-Val-de-Gier. Il résidera à la cure Notre-Dame à Rive-de-Gier.

Le Père **INNOCENT KHONDE MABIALA** prêtre du diocèse de Boma (RDC), en accord avec Mgr José-Claude Mbimbi Mbamba, évêque de Boma, est nommé vicaire des paroisses Sainte-Marie-Madeleine-en-Gier et Saint-Thomas-en-Val-de-Gier. Il résidera à la cure Notre-Dame à Rive-de-Gier.

Saint-Ennemond-en-Gier

Le Père **JEAN DAMASCENE BIZIMANA**, prêtre du diocèse de Nyundo (Rwanda), en accord avec Mgr Anaclet Mwu-mvaneza, évêque de Nyundo, est nommé vicaire de la paroisse Saint-Ennemond-en-Gier. Avec l'accord du frère Luis Carlos Gutiérrez Blanco, vicaire général de l'Institut des frères maristes, il assurera l'aumônerie de la Communauté mariste de l'Hermitage de Saint-Chamond, où il résidera.

Le Père **GRÉGOIRE RAKOTONDRANAIVO**, prêtre du diocèse d'Antsirabe (Madagascar), en accord avec Mgr Jean Pascal Andriantsoavina, évêque d'Antsirabe, est nommé vicaire de la paroisse Saint-Ennemond-en-Gier. Il résidera à la Maison Sainte-Thérèse à Saint-Chamond.

Sainte-Marie-en-Ondaine et Saint-Martin-en-Ondaine

Le Père **BERNARD TORDI** est nommé vicaire des paroisses Sainte-Marie-en-Ondaine et Saint-Martin-en-Ondaine. Il résidera à La Ricamarie.

Le Père **GUY VIALLA** apportera son concours aux paroisses Sainte-Marie-en-Ondaine et Saint-Martin-en-Ondaine. Il résidera à Jonzieux.

Saint-Étienne-Saint-Benoît

Le Père **SÉBASTIEN GARDE** est nommé curé de la paroisse Saint-Étienne-Saint-Benoît. Il résidera au presbytère de Saint-Roch

Le Père **EDGAR HARB**, prêtre du diocèse de Batroun (Liban) jumelé avec le diocèse de Saint-Étienne, en accord avec Mgr Mounir Khairallah, évêque de Batroun, est nommé vicaire de la paroisse Saint-Étienne-Saint-Benoît. Il résidera au presbytère de Saint-Roch.

Le Père **MARCIN JOZWIAK** est nommé vicaire de la paroisse Saint-Étienne-Saint-Benoît. Il résidera au presbytère de Saint-Louis.

Le Père **BRUNO MARTIN** reste vicaire de la paroisse Saint-Étienne-Saint-Benoît, plus spécialement au service des églises Notre-Dame de Valbenoîte et Saint-Augustin. Il résidera à la Maison diocésaine.

Bienheureux Antoine Chevrier

Le Père **TUNG NGUYEN**, prêtre du diocèse d'Haï Phong (Vietnam), en accord avec Mgr Vincent Nguyen Van Ban, évêque d'Haï Phong, est nommé curé de la paroisse Bienheureux-Antoine-Chevrier. Il résidera à la maison paroissiale de La Terrasse.

Saint Luc

Le Père **JOSEPH EPALLE** apportera son concours à la paroisse Saint-Luc et sera aumônier des Petites Sœurs des Pauvres. Il résidera à la Maison diocésaine.

Saintes-Marie-entre-Rhône-et-Pilat

Le Père **REGIS KPLE**, prêtre du diocèse de Lokossa (Bénin), en accord avec Mgr Coffi Roger Anoumou, évêque de Lokossa, est nommé curé de la paroisse Sainte-Marie-entre-Rhône-et-Pilat. Il poursuivra ses études à la faculté catholique de Lyon. Il résidera à la maison paroissiale de Pélussin.



Points de repère diocésains sur le ministère diaconal

Comme nous le rappelle Alain Arnaud, délégué diocésain au diaconat, « la rédaction de ces « points de repère diocésains » a été initiée il y a deux ans dans la perspective de relancer les appels en vue du diaconat. Ils sont le fruit d'un travail de réflexion et de rédaction mené par une commission, en lien étroit avec le Conseil diocésain du diaconat. Et l'ensemble des diacres et des membres Conseil presbytéral a également été consulté ».

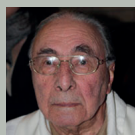
Ce document est publié au moment où l'Église s'apprête à fêter les 60 ans du rétablissement par Vatican II du diaconat comme « degré propre et permanent de la hiérarchie ». Comme l'indique Mgr Bataille, ce rétablissement « donnait ainsi à notre Église un nouveau ministère pour rendre davantage présent le Christ-Serviteur, *lui qui n'est pas venu pour être servi mais pour servir et donner sa vie* » (Mat 20, 28).

Ils ont rejoint le Père

Nous les confions à la miséricorde du Père et nous rendons grâce pour leur vie et leur ministère.



Le Père **Henri COGNET** est décédé le 18 mars 2024 à l'âge de 96 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 25 mars en l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-Bonnefonds. Ordonné prêtre le 28 juin 1958, il a assuré son ministère dans plusieurs paroisses (Saint-Chamond, Firminy, Saint-Étienne). À partir de 1999, il a apporté son concours à la paroisse Saint-Timothee-en-Forez, puis à Sainte-Blandine à partir de 2002. Il résidait à « Ma Maison » à Saint-Étienne (Petites Sœurs des Pauvres) depuis janvier 2023.



Le Père **Maurice FAURE** est décédé le 14 mars 2024 à l'âge de 97 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 21 mars en l'église Notre-Dame-du-Mas à Firminy. Ordonné prêtre le 29 juin 1953, il a assuré son ministère à Andrèzieux et Saint-Étienne (Monthieu), puis à partir de 1971, dans la vallée de l'Ondaine, dans diverses missions. Il résidait à la Cité des Aînés à Saint-Étienne depuis octobre dernier.

Nous portons aussi dans la prière :

Monsieur **Réné EGAUD**, papa de Bernard EGAUD (diacre), décédé le 2 avril.



LE COIN DU LIBRAIRE

Albin Michel - 236 pages - 17,90€

"Vivre avec l'irréparable" d'Isabelle Le Bourgeois

"L'irréparable" dit ce qui n'est pas encore réparé et, par-là, indique que cela pourrait l'être, laissant ouvert un champ de possibles. Telle est l'exploration d'Isabelle Le Bourgeois, qui va jusqu'à se demander s'il n'y aurait pas une part d'irréparable au sein même de Dieu, tel que nous le présente le récit biblique. Isabelle Le Bourgeois, religieuse auxiliaire et psychanalyste, a longtemps accompagné des personnes détenues.

